

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 73 (1932), p. 33-42

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1932__73__33_0

© Société de statistique de Paris, 1932, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1932

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1932

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ALBERT AUPETIT, PRÉSIDENT SORTANT.
ALLOCATION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1932 ET DU BUREAU.
ALLOCATION DE M. DUGÉ DE BERNONVILLE, PRÉSIDENT POUR 1932.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1931
NÉCROLOGIE.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. BRUN : « ROLE DU RÉSEAU DE L'ÉTAT DANS LE RAVITAILLEMENT DE PARIS ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ALBERT AUPETIT, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Albert AUPETIT, Président sortant.

ALLOCATION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1932 ET DU BUREAU.

M. Albert AUPETIT, Président sortant, prend le premier la parole, non pas pour céder le fauteuil, dit-il, que M. DUGÉ DE BERNONVILLE occupe déjà, à la suite de l'élection unanime qui l'a porté à la Présidence pour 1932, mais pour remercier tous ses collègues qui lui ont, au cours de l'année, rendu la tâche si facile et si agréable et lui permettent aujourd'hui, sa fonction éphémère ayant pris fin, d'inscrire son nom à la suite de la longue et si brillante liste des anciens Présidents de la Société qui, au premier aspect de la couverture de notre journal, proclame et garantit la valeur exceptionnelle des travaux de notre Société, depuis plus de cinquante ans.

M. AUPETIT remarque que plusieurs, parmi les plus éminents, de nos anciens Présidents ont tenu cette année, comme les précédentes, à honorer de leur présence cette séance inaugurale. Il les remercie de l'intérêt qu'ils continuent de manifester pour nos réunions et de l'excellent exemple qu'ils donnent ainsi à leurs successeurs.

Le Président sortant tient à constater que cette année, d'ailleurs comme

les précédentes, la matière de nos discussions a été particulièrement intéressante et variée.

« Nous avons, dit-il, abordé successivement les problèmes de démographie, à la suite des travaux approfondis de M. LANDRY, sur les taux rectifiés de natalité et de mortalité et de M. BOURDEIX, sur les rapports de la densité de la population et de la mortalité ; les problèmes d'assurances, avec l'étude suggestive et pleine d'humour de M. VÉRON, sur les fraudes dont les assureurs sont communément victimes, et celle de M. DE RIEDMATTEN, sur la technique de la statistique en matière d'accidents d'automobiles.

« M. René THÉRY, avec autant de compétence statistique que de science financière, nous a apporté un travail à tous égards remarquable et susceptible d'inspirer les plus salutaires réflexions, sur les fluctuations du rendement des valeurs depuis dix ans et, particulièrement, au cours de la crise actuelle.

« Notre Président de l'an dernier, M. Louis MARIN, ayant à peine quitté le fauteuil, nous est revenu avec le fruit de ses réflexions, non seulement de statisticien, mais aussi de sociologue, au sujet de la détermination de la durée des générations et de ses conséquences pour les calculs relatifs à l'hérédité.

« Nous avons tous pris le plus grand intérêt à la communication de M. JÉRAMEC, sur une théorie dynamique de la production appliquée à la prévision des conjonctures économiques, et ce, d'autant plus que M. JÉRAMEC avait cru pouvoir discerner, au milieu de l'année, certains indices précurseurs d'un retour de prospérité. Malheureusement, il paraît que ces symptômes si encourageants se sont atténués par la suite, jusqu'au jour où les statistiques de la consommation d'électricité dans la région de Paris, qui leur servaient de base, ont cessé d'être publiées.

« Je ne veux pas omettre, enfin, de rappeler à la gratitude de nos collègues les communications tout particulièrement documentées et solides de M. DE MARCÉ, sur la comparaison de l'organisation des services de statistique en Allemagne et en France, et de M. BERTHELOT qui, continuant la vaste enquête commencée sur l'initiative de notre Secrétaire général, sur la part des différents réseaux de chemin de fer dans l'approvisionnement de la région de Paris, a dressé devant nous le bilan précis et vivant de la contribution du réseau d'Orléans.

« Je renouvelle, à tous les auteurs de ces communications, les compliments et les remerciements de la Société.

« Je tiens aussi, enfin, à me faire l'interprète de l'unanimité des suffrages qui ont élu, à la Présidence, M. DUGÉ DE BERNONVILLE, en rendant hommage à sa belle et droite carrière de statisticien professionnel.

« Formé aux disciplines scientifiques, par l'enseignement de notre grande École Polytechnique, M. DUGÉ DE BERNONVILLE est entré, presque aussitôt, au service de la Statistique générale de la France où, sous la direction de nos anciens Présidents, MM. Lucien MARCH et Michel HUBER, il s'est consacré, non seulement à tous les grands travaux du service général, mais aussi à des études personnelles de la plus haute valeur, sur les questions économiques et sociales les plus actuelles : physiologie du travail professionnel, sélection des travailleurs, organisation des ateliers, orientation professionnelle.

« M. DUGÉ DE BERNONVILLE est certainement de ceux qui ont le plus contribué à l'organisation, par le service de la Statistique générale de la France, d'une statistique des prix dont les méthodes et les résultats nous ont enfin délivrés de la nécessité d'avoir recours, dans ce domaine, à des travaux étrangers. »

Tous les membres présents s'associent, par leurs applaudissements unanimes, à l'hommage ainsi rendu au nouveau Président.

ALLOCATION DE M. DUGÉ DE BERNONVILLE, PRÉSIDENT POUR 1932.

M. DUGÉ DE BERNONVILLE prend place au fauteuil présidentiel et s'exprime en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous avez, cette année, provisoirement rompu avec la tradition qui portait à la présidence de notre Société des hommes ayant l'autorité indiscutable pour diriger vos travaux et dont le nom s'imposait, pour ainsi dire, à votre choix. La mission que vous m'avez confiée me dépasse manifestement. Je l'ai acceptée avec le sentiment, naturel, que tout l'honneur devait en être reporté sur le service auquel j'apporte, depuis vingt-cinq ans, une modeste collaboration.

Certes, ce n'est point la première fois qu'un représentant de la Statistique Générale de la France occupe ce siège présidentiel et vous me permettrez certainement de rendre ici un hommage d'affectueuse reconnaissance à mon maître M. Lucien March, véritable rénovateur de la statistique officielle française, qui présida aux destinées de la Société en 1907, ainsi qu'à mon éminent directeur et ami, M. Michel Huber, qui fut appelé au même poste quelques années plus tard. Mais ces désignations n'avaient point dérogé, bien au contraire, à vos traditions.

Aujourd'hui, il en est autrement. Je craindrais fort que l'orientation de la Société ne s'engageât, elle aussi, dans la crise, si je ne savais pouvoir compter sur le bienveillant appui des membres de notre Conseil; plus particulièrement, sur la direction éclairée et vigilante de notre cher secrétaire général, dont vous avez eu l'heureuse idée de faire un véritable secrétaire perpétuel, pour le plus grand bien de notre Société, et de ses présidents successifs.

Je reste malgré tout, dans l'obligation de faire appel à votre grande indulgence

Cette indulgence, je viens d'en recueillir un premier témoignage dans les paroles avec lesquelles notre président sortant a bien voulu me présenter. M. le Président j'ai, à mon tour, l'agréable devoir de vous remercier, au nom de tous nos collègues, pour le dévouement avec lequel vous avez servi notre Société pendant l'année qui vient de s'écouler. Ce n'est pas, croyez-le bien, un simple devoir de politesse; je suis parfaitement sûr d'interpréter le sentiment unanime de cette assemblée en vous disant combien nous avons su apprécier la science et l'autorité que vous avez apportées dans la défense de nos intérêts, la maîtrise avec laquelle vous avez assuré la direction de nos séances. Il vous a suffi d'ailleurs de laisser s'exercer naturellement les hautes qualités qui vous ont distingué depuis longtemps, mais, par là, vous m'avez rendu encore plus lourde la charge de vous succéder.

MES CHERS COLLÈGUES,

Comment pourrai-je vous exprimer ce soir, dans la forme qui conviendrait, toute ma gratitude?

Il m'a paru juste d'interpréter votre choix comme une manifestation de l'intérêt que vous portez, d'une manière générale, à cette catégorie de travailleurs qu'Émile Levasseur a dénommés les producteurs de statistiques, et à ceux de la Statistique Générale de la France en particulier.

Laissez-moi donc vous dire simplement merci, en tant que collaborateur sincèrement attaché à l'exécution d'une tâche collective.

Cette tâche, je ne dirai point qu'elle est sans gloire, puisqu'elle nous vaut l'hommage inestimable de l'élite que vous représentez; je vous demanderai seulement l'autorisation de reconnaître qu'elle est parfois assez ingrate, et de vous en rappeler quelques difficultés.

Depuis de nombreuses années, des voix autorisées ont exposé les progrès de la méthode statistique dans les différents domaines, les grands espoirs que faisait naître son développement.

Pour contribuer à la réalisation de ces espérances, les statisticiens professionnels ont cherché, comme c'était leur devoir, à rassembler et à mettre à la

disposition des hommes d'État, des hommes d'affaires et des hommes d'études, des matériaux plus nombreux et de meilleure qualité. Sans verser dans un excès de pessimisme, il ne leur apparaît pas que les résultats obtenus soient en correspondance avec leurs efforts.

Leurs scrupules sont dominés par un fait, c'est la persistance de cette sorte de divorce qui existe depuis longtemps entre eux et l'opinion. Car si la Statistique ne rencontre pas aussi fréquemment qu'autrefois des marques d'hostilité systématique, ou d'ironie facile, on peut bien dire que l'appui de l'opinion publique lui fait encore souvent défaut. Or, il se trouve précisément que, dans bien des cas, l'appui de l'opinion est une chose presque nécessaire aux progrès même de la statistique.

Il y a une trentaine d'années, dans un Congrès de l'Institut international de statistique, l'un de nos anciens présidents les plus regrettés, Alfred de Foville, en déplorant cette équivoque, examinait la responsabilité personnelle des statisticiens et leurs donnait de judicieux conseils, sous la forme attrayante dont il avait le secret. Il les invitait notamment à accélérer suffisamment leur allure, à mettre bon ordre à leurs contradictions, réelles ou apparentes, à se faire une loi de toujours mesurer la rigueur de leur langage à la valeur de leurs constatations.

Je suis très loin de penser que les conseils d'Alfred de Foville ne seraient plus d'actualité. On ne peut oublier néanmoins que du point de vue de ses relations avec l'opinion publique, la statistique souffre de certaines infirmités qui lui viennent de son objet propre, de la nature même de son activité.

La statistique, en effet, est, au premier chef, une science sociale, dont les investigations touchent chaque individu en particulier, et dont les résultats s'expriment essentiellement par des données collectives. Entre ces deux pôles, le statisticien est obligé de chercher un certain équilibre qui se dérobe souvent devant lui. C'est une chose naturelle que les investigations provoquent chez tous ceux qui ont à répondre à un questionnaire des réactions plus ou moins hostiles. Ces réactions sont particulièrement à craindre quand les observations ne résultent pas du fonctionnement automatique d'un service administratif, mais d'enquêtes organisées dans un but spécialement statistique, comme la plupart de celles qui incombent à la Statistique Générale de la France.

Assurément, le temps n'est plus où l'on devait avoir recours à des mesures de police pour obtenir le dénombrement de la population. Mais ne voit-on pas reparaître, à l'occasion de chaque nouveau recensement, les mêmes plaintes et les mêmes critiques contre la nature ou la complexité des questions posées, questions pourtant réduites à ce qui est indispensable pour obtenir une vue un peu claire de l'état de la population? Il est bien permis d'en rapprocher le caractère peu satisfaisant de beaucoup de réponses.

Un seul exemple : dans le classement des familles suivant le nombre d'enfants de moins de treize ans, dont le double intérêt démographique et législatif est évident, on a été obligé d'éliminer 1.700.000 bulletins, 15 % du total, sur lesquels les chefs de famille n'avaient pas fourni les renseignements nécessaires.

On connaît également les lacunes qui empêchent la statistique des causes de décès de fournir des indications suffisamment précises sur l'état sanitaire du pays, sur les résultats obtenus dans la lutte contre les maladies sociales. Pour une fraction importante du nombre des décédés, 12 à 15 % chaque année, la cause de mort n'est pas spécifiée. Chose plus grave, cette fraction va en augmentant et l'on est en droit de se demander si les cas ainsi éliminés ne relèvent pas de certaines maladies dont la nature même incite à négliger la déclaration.

Dans d'autres domaines, il n'a pas encore été possible d'établir certaines statistiques d'intérêt général, faute d'avoir avec soi l'opinion des intéressés. Quoi de plus important, du point de vue économique, que la connaissance précise de la production nationale dans les différentes branches d'activité?

A une époque où la notion d'économie organisée semble rencontrer la faveur de beaucoup d'esprits, on devrait, au moins, pouvoir disposer de tableaux méthodiques établissant l'importance relative de tous les intérêts en jeu. Ces tableaux n'existent pas; les projets formés en vue de leur établissement ont toujours échoué. Cette année, pourtant, il a été permis d'entreprendre une enquête restreinte auprès des plus grands établissements industriels. On voudrait espérer que les quelques renseignements d'ordre général, demandés avec toutes les précautions nécessaires, seront exactement fournis, mais l'on ne peut se débarrasser à cet égard de toute crainte.

Des observations similaires pourraient être faites sur toutes les statistiques ayant trait à l'étude du mouvement économique. Les plus importantes, celles dont les résultats seraient le plus instructifs, par exemple les statistiques relatives au mouvement des commandes, des stocks, de la production, des transactions intérieures, etc..., sont inexistantes. On doit y suppléer, tant bien que mal, par des données numériques fragmentaires, péniblement recueillies par des voies indirectes, en relation plus ou moins étroite avec les chiffres réels.

Dans ce champ particulier de la statistique, on ne peut cependant pas, comme dans beaucoup d'autres, invoquer l'indifférence des intéressés ou de l'opinion, en général, à l'égard des résultats. Il est évident, en effet, que l'attention apportée aux statistiques économiques s'est notablement accrue au cours de ces dernières années; malheureusement cette recrudescence d'attention a été provoquée beaucoup plus par la liaison de certaines statistiques à des intérêts matériels immédiats que par l'idée d'en tirer des éléments propres à des études générales et désintéressées, ce qui a fait surgir de nouveaux écueils sur la voie des statisticiens.

On en trouve un premier exemple dans la statistique du mouvement des prix.

Le prix d'une marchandise ne peut être défini d'une manière précise, au moins numériquement, que par rapport à un territoire donné et à une période de temps déterminée; c'est le quotient du produit des ventes par les quantités vendues. Une statistique idéale des prix supposerait donc la connaissance exacte du mouvement de toutes les transactions, en quantités et en valeurs, pour chaque nature déterminée de produits.

Pratiquement, on est évidemment très loin de cet idéal. Les informations disponibles se réduisent le plus souvent aux cotations courantes des marchandises faisant l'objet d'un marché public, et, pour quelques autres produits à des données officieuses dont la sincérité a toujours besoin d'être soigneusement pesée.

Dans l'analyse de ces informations, comme dans celle de toutes les séries numériques un peu complexes, on est conduit à procéder à certains groupements, à calculer des moyennes, à établir des indices. Ces indices ont naturellement les défauts bien connus de toutes les moyennes. Leur étude a donné lieu à une abondante littérature, à des discussions qui se poursuivent encore entre spécialistes.

C'est dire qu'une foule d'objections faciles peuvent se présenter à tous ceux qui examinent des indices effectivement calculés en tenant compte de l'insuffisance des éléments de base et de la continuité nécessaire à toute série chronologique.

D'autre part un indice relatif à un phénomène complexe ne peut en signaler qu'un aspect particulier. Pour éclairer le phénomène sous divers aspects, on peut calculer successivement plusieurs indices, chacun d'eux étant approprié au but poursuivi, mais il n'est pas possible d'imaginer qu'un indice unique permettra d'éclairer simultanément tous les aspects de la question. La méconnaissance, involontaire ou systématique, de cette vérité première, a suscité de regrettables polémiques. Négligeant les éléments mêmes de base qui, dans beaucoup de cas, peuvent apporter une utile contribution aux questions posées, on s'est servi de certains indices généraux pour des fins très différentes de celles

auxquelles ils répondaient. On en a fait, suivant les besoins de la cause, des instruments d'attaque ou de défense de certaines catégories professionnelles, voire des instruments politiques.

Au cours de ces polémiques, les objections faciles se retournent contre les statisticiens. Des influences, tout à fait étrangères à des préoccupations scientifiques, paralysent leur action. Si surprenant que cela puisse paraître, ils se rallieraient alors volontiers, en désespoir de cause, à des suggestions de la nature de celle récemment et sérieusement émise, tendant à faire établir les méthodes de calcul des indices par... le Parlement!

La situation est particulièrement délicate lorsqu'il s'agit d'indices des prix de détail ou du coût de la vie, utilisés, abusivement d'ailleurs, pour la révision des salaires.

Voici une simple constatation. Nous avons l'habitude de recueillir dans les revues et dans la presse quotidienne les articles, les notes, se rapportant à la statistique. En ce qui concerne les indices des prix de détail, il est curieux de distinguer à cet égard les organes à tendance patronale et ceux à tendance ouvrière. Lorsque les prix montent, les commentaires de la première catégorie ne sont généralement pas favorables aux méthodes de calcul et l'on y retrouve la plupart des critiques auxquelles les statisticiens sont habitués. Ceux de la seconde catégorie reconnaissent au contraire à ces méthodes une certaine valeur, tout en ajoutant que la hausse indiquée par les chiffres est certainement inférieure à la réalité.

Quand les prix sont en baisse, c'est l'inverse qui se produit : les méthodes de calcul sont alors admises par les organes à tendance patronale, mais vigoureusement repoussées par ceux à tendance ouvrière; et, pourtant, elles n'ont pas changé. Le classement des opinions, suivant la tendance, s'ajuste ainsi remarquablement au cycle des prix.

Dans un ordre d'idées un peu différent et plus général, il semble bien que la préoccupation d'intérêts particuliers immédiats ait également troublé le cours des études entreprises dans ces dernières années pour l'analyse de ce que l'on appelle couramment la conjoncture. Sous son impulsion, des systèmes de prévision économique, assurément très dignes d'intérêt par leur initiative et leur ingéniosité, ont pris, dans certains pays, un développement exagéré, faisant naître des illusions qui ont été, par la suite, fortement déçues.

On a reproché à ces systèmes leur caractère empirique, en observant que la solution de pareils problèmes doit être cherchée dans l'élaboration de théories fondées sur des relations causales. Les théoriciens ne font point défaut; elles sont nombreuses, variées, parfois contradictoires. Pour prendre une forme précise, elles ont besoin de s'appuyer sur l'étude numérique des faits. Il est permis de penser qu'une collaboration plus étroite entre les théoriciens et les statisticiens serait ici particulièrement souhaitable.

Au stade peu avancé dans lequel se trouve actuellement la science de la conjoncture, peut-être convient-il de ne pas tenir trop rigueur à ses adeptes des procédés un peu empiriques dont ils font usage, à une condition toutefois, c'est qu'ils sachent réduire leur prétentions à la mesure de leurs moyens, sans quoi on serait en droit de leur appliquer l'opinion, un peu rude émise, par M. Le Chatelier, il y a quelques années, dans un discours bien connu, au sujet de la science moderne qui « utilisant les méthodes du poker, se contente d'affirmations brutales, l'aplomb remplaçant la raison. »

Je m'excuse, mes chers collègues, de vous avoir pris un temps précieux. C'est ici un des rares milieux où les modestes producteurs de statistiques peuvent exposer librement les réflexions que leur suggère la fréquentation quotidienne des chiffres.

Ils sont, je crois, intimement convaincus que ce qui importe actuellement pour les progrès généraux de la statistique, c'est moins le perfectionnement de l'outillage ou des méthodes d'analyse, qu'une organisation plus efficace de l'observation des faits sociaux, permettant d'utiliser plus complètement les

sources de renseignements et d'améliorer la qualité des matériaux à mettre en œuvre, car, si ces matériaux restent trop défectueux, leur traitement par un procédé, quelque raffiné qu'il soit, ne fournira jamais des résultats excellents.

Une semblable organisation ne peut être espérée que si les vues de l'opinion à l'égard de la statistique deviennent plus justes, plus impartiales.

Vous pouvez beaucoup dans ce sens. C'est pourquoi je me suis permis de vous soumettre ces quelques observations. Il me reste à vous remercier de la patience avec laquelle vous les avez écoutées, en vous sollicitant, suivant l'usage, de préparer, pour 1932, de nombreuses et importantes communications qui accroîtront encore le bon renom et l'autorité de la Société de Statistique de Paris.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1931.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 1931, inséré dans le Journal de janvier 1932.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

M. le Président est heureux de saluer la présence de nombreux représentants du Réseau de l'État qui ont accompagné notre conférencier M. BRUN, remplaçant M. CHARRIÈRE, notamment M. HAUTERRE, Ingénieur en chef de l'Exploitation; M. CHEVREAU, Sous-Chef de l'Exploitation et M. PIERRON, Inspecteur principal. M. le Directeur général DAUTRY s'est excusé, il a été empêché au dernier moment de se joindre à nous en raison des discussions franco-allemandes et deux de ses collaborateurs immédiats sont atteints de grippe et ont exprimé leurs regrets.

NÉCROLOGIE.

M. le Président a le regret de faire part à la Société du décès de nos collègues :

M. REBOUL (Edmond), docteur en droit, assureur-conseil;

M. MÉRY (Maurice), Ingénieur des Arts et Manufactures, Administrateur de la Société F.-Potin.

M. GAY (Ferdinand), de la Banque Higgins et C^{ie}.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président dit qu'il a été heureux de relever dans les récentes promotions de la Légion d'honneur les noms de nos collègues :

M. COURTRAY, Inspecteur des Finances, nommé Commandeur; M. ROSSIGNOL, nommé Officier et M. DESTREM, nommé Chevalier.

NOMINATIONS ET PRÉSENTATION DES MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. VALOT (Georges), HAZEMANN (R. H.) et HUMERY (René) sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. DUBOURDIEU (Jules), docteur ès sciences, agrégé de mathématiques, actuaire adjoint de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 52, avenue de La Motte-Piquet (VII^e), présenté par MM. Galbrun, Lagauzerie et Plazen.

M. GLIZE (Paul), publiciste, 23, rue Jouffroy (XVII^e), présenté par MM. G.-M. Hamon et Barriol.

M. BRUN (René), Inspecteur Divisionnaire aux Chemins de fer de l'État, professeur à l'École Supérieure de Commerce, 7, rue Chaptal (IX^e) présenté par MM. Dugé de Bernonville et Barriol.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération et dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

Il fait une mention spéciale de l'ouvrage suivant : *Rapport du service de la Statistique. Année 1930.* (Publications du Comité National de Défense contre la Tuberculose), qui est l'œuvre de notre collègue M. Marcel MOINE.

COMMUNICATION DE M. BRUN : « ROLE DU RÉSEAU DE L'ÉTAT DANS LE RAVITAILLEMENT DE PARIS ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. BRUN pour le développement de sa communication, dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie M. BRUN de son brillant exposé sur le ravitaillement de Paris, donné sous une forme saisissante et souvent humoristique et complété par des précisions historiques connexes très intéressantes.

Actuellement, les Chemins de fer, en raison de la concurrence très active des autres moyens de transport, sont tenus à de gros efforts.

M. le Président est particulièrement heureux de constater dans quelle large mesure le Réseau de l'État a participé à cet effort.

M. PÉRNOT désire adresser tout d'abord des compliments à l'orateur sur sa très intéressante communication portant sur un sujet que lui-même a déjà eu l'occasion d'examiner lors de sa communication sur le ravitaillement de Paris par le Réseau du Nord.

Il est heureux de constater que les statistiques qui ont été données par M. BRUN concordent avec celles déjà fournies sur cette matière par le Réseau du Nord et par M. BERTHELOT pour le Réseau d'Orléans.

Cette concordance prend toute sa valeur si l'on tient compte des nombreuses difficultés qu'il y a pour obtenir les précisions statistiques sur la consommation de Paris.

Il est nécessaire pour une telle matière de faire de nombreux recoupements, et, dans ces conditions, on peut être vraiment satisfait de voir que les chiffres se rencontrent.

M. PÉRNOT désire cependant poser une question au sujet du transport du blé par le Réseau de l'État, qui paraît vraiment peu élevé.

M. HAUTERRE fait remarquer que la batellerie constitue un moyen de transport concurrent très important en raison de ses tarifs extrêmement faibles, et il profite de son intervention pour féliciter l'orateur au nom du Réseau de l'État de son exposé particulièrement brillant.

La séance est levée à 23 h. 15.

Le Secrétaire général.

A. BARRIOL.

Le Président,

DUGÉ DE BERNONVILLE.

II

INFORMATIONS

Notre excellent collègue et ami, M. Picquenard a adressé à notre Président la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Des amis et des admirateurs d'Arthur Fontaine ont constitué un Comité chargé d'ouvrir une souscription publique en vue d'ériger un monument à la mémoire de ce grand réalisateur passionné pour la vérité, la justice et l'humanité, dont le nom restera attaché à la création et au développement de la législation ouvrière internationale.

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint quelques exemplaires de l'appel que nous envoyons aux souscripteurs éventuels. Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien les faire parvenir aux membres de la Société de Statistique de Paris qui, ayant connu Arthur Fontaine et apprécié son action, vous paraîtraient disposés à nous apporter leur contribution.

Nous tenons à votre disposition le nombre d'exemplaires supplémentaires dont vous auriez besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire général,

Ch. PICQUENARD.

Le texte de l'appel visé dans cette lettre est reproduit ci-dessous.

M

Au lendemain de la mort d'Arthur Fontaine un Comité s'est constitué pour élever à sa mémoire un monument qui reproduira ses traits dans les deux villes où s'est exercée son activité : à Paris et à Genève.

Ce Comité fait appel à tous ceux qui ont connu Arthur Fontaine, qui ont suivi les bons combats qu'il a menés pour l'amélioration du sort des travailleurs, pour la concorde entre les hommes et entre les peuples et pour la paix mondiale.

Le nom Arthur Fontaine est attaché au développement de la législation ouvrière et sociale de ces quarante dernières années : réparation des accidents du travail, réduction de la durée du travail depuis la loi de 1900 jusqu'à celle de 1919 sur la journée de huit heures, hygiène et sécurité du travail, réglementation des bureaux de placement privés et organisation du placement public, repos hebdomadaire, extension de la juridiction prud'homale, protection du salaire des ouvrières à domicile, retraites des ouvriers mineurs. Tous les textes législatifs et réglementaires qui ont réalisé ces réformes — et nous en oublions — ont été préparés et élaborés par lui et c'est lui qui a eu à faire appliquer et passer dans les mœurs la plupart d'entre elles.

Persuadé que le développement de la législation du travail n'est possible que si elle est généralisée internationalement, il s'est attaché avec persévérance à la faire

progresser à la fois sur le terrain national et international. Il était en 1900 parmi les fondateurs de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. En 1904, il signait, au nom du gouvernement français, le premier traité de travail entre la France et l'Italie. En 1906, il signait à Berne les deux premières conventions internationales. En 1919, il était le secrétaire général de la commission qui a élaboré la partie XIII du traité de paix et il était, la même année, appelé à la Présidence du Bureau International du Travail, marque éminente de confiance que le suffrage unanime des délégués gouvernementaux, patronaux et ouvriers de tous les pays lui a constamment renouvelée chaque année jusqu'à sa mort.

Dans cette internationalisation de la législation ouvrière, Arthur Fontaine visait plus haut encore que l'amélioration des conditions de travail et d'existence des classes laborieuses; il y voyait un moyen d'affermir la paix mondiale en la fondant sur la justice sociale.

La paix fut, en effet, avec la justice sociale, sa grande passion. Déjà avant la guerre il appelait de ses vœux l'aménagement d'un régime de paix et d'union entre peuples. Il salua avec enthousiasme la naissance de la Société des Nations. Il en était un des plus ardents partisans. Il travaillait de toutes ses forces au rapprochement des peuples et à l'affermissement de la paix. En même temps qu'un grand Français, il fut un grand Européen, un véritable citoyen du monde.

Le monument qui sera élevé à Arthur Fontaine rappellera le développement de la législation sociale, nationale et internationale et le mouvement en faveur d'une paix durable fondée sur la justice sociale et le rapprochement des peuples, en même temps qu'il perpétuera la mémoire du bon ouvrier qui, jusqu'à son dernier souffle, a consacré à ces grandes œuvres son activité prodigieuse, sa lumineuse intelligence et l'ardeur généreuse de son cœur.

Le Président du Comité d'Action,

Albert THOMAS.

Les souscriptions sont reçues par M. H. Robin, trésorier du Comité, 16, boulevard Raspail, Paris (VII^e).

Nous espérons que de nombreux collègues se joindront au Comité d'Action.
